



# Jumelage Ouchy – Cros-de-Cagnes – Safranier d'Antibes

Le 26 avril 1997

Salut aux personnalités invitées :

M. Louis Costanza,  
maire du Cros-de-Cagnes ;  
M. Zézé Marconi,  
maire du Safranier d'Antibes ;  
M<sup>me</sup> Mathilde Madrène,  
adjointe au maire de Cagnes-sur-Mer ;  
M. Piter Thibeau,  
président du Safranier d'Antibes.

Salut à l'autorité de la Grande Voisine, M. Francis Thévoz, ministre des finances.

Salut à l'autorité de la Confrérie, M. William Francken, grand patron, M. François Rayroud, grand patron adjoint et commissaire.

Salut à chaque invité, à chacun de vous qui nous avez fait l'honneur et

des normes appliquées à notre dite «bonne société». En fait, nous sommes cette bonne société.

Réjouissons-nous, gens d'ici, vous d'ailleurs, d'être ce que nous sommes. Il m'est agréable de ne pas avoir à m'exprimer ni en japonais, ni en russe, ni en allemand, ni en anglais pour vous présenter, en les quelques trente-quatre minutes qui me sont imparties, l'histoire, la situation politique, géographique et économique de la Commune libre et indépendante d'Ouchy.

Oscherins de souche, historiens et bourgeois, vous en connaissez le teneur, abstenez-vous, s'il vous plaît de parler durant la présentation.

Ouchy, formation géologique de plus de vingt-cinq millions d'années, re-

aux Oscherins droit de percevoir la dîme sur toute marchandise débarquant, contre paiement au 24 décembre de chaque année d'une redevance de vingt-quatre féras, exonérées d'impôt.

Napoléon, s'occupant quelque peu de nos affaires, a tout fait foirer durant la période agitée de son règne.

Géographiquement située au sud de la Grande Voisine, Ouchy a ses limites, vers les pays de l'est au pont qui enjambe la Vuachère, vers l'ouest florissant à celui qui franchit la Chamberonne, en septentrion à hauteur du boulevard de Grancy, tandis qu'au large la frontière passe par le café de la Borne situé, tout Oscherin navigateur le sait, à mi-distance de la traversée vers les rives savoyardes.

L'histoire et la vérité pourraient s'arrêter là, les enfants des écoles n'en demanderaient pas plus.

Rien n'est toutefois aussi simple, puisque résurgence d'indépendance est apparue, a été affirmée et a effectivement été acquise en 1934, année de la fondation de la Confrérie des Pirates d'Ouchy.

Décision prise lors d'une descise du Rhône vers les pays méditerranéens, qui y avaient-ils connu ou rencontré, quelles furent les influences subies? Est-ce que, plus au sud, l'indépendance a un parfum particulier?

Nous aimerions y croire, nous aimerions aujourd'hui avoir la confirmation que, grâce et par ce séjour méditerranéen, les Oscherins délégués aient pris goût à ce que vous apportez aux rives de notre lac de montagne, soit chaleur, convivialité, humour et esprit libertaire dont nous tentons à l'occasion de nous inspirer.

Merci d'être venus, nous vous souhaitons le meilleur des séjours en Pays vaudois avant de nous retrouver, prochainement, en Pays varois.

Le syndic d'Ouchy  
René Gilliéron



*L'échange des cadeaux en présence de M. Louis Costanza, maire du Cros-de-Cagnes, M<sup>me</sup> Mathilde Madrène, adjointe au maire de Cagnes-sur-Mer, MM. René Gilliéron, Francis Thévoz, William Francken et les huissiers en tenue officielle.*

Photo Georges Burdet

l'amitié de vous déplacer jusqu'au quai des Savoyards, où se trouve amarrée, fleuron de la flotte oscherine, la *Vaudoise*, la dernière barque lémanique construite en ses eaux. Bienvenue à vous toutes et à vous tous. La syndication vous souhaite le meilleur et le plus agréable séjour sur le territoire et en les eaux de sa commune.

Vous, commune libre du Cros-de-Cagnes, vous, Safranier d'Antibes, avez en commun avec nous la volonté, la capacité d'entreprendre et d'assumer sérieusement, avec rigueur et constance, toute action qui va permettre à tous et à chacun d'être soi-même, de se départir de ce que les obligations officielles ont de contraignant en agissant, dans la convivialité, la bonne humeur, la détente, dans le respect de chacune et chacun, hors

celant le fossile «Anthracotherium Oscherini», herbivore et abstinent, a déjà eu l'occasion d'être mise en évidence et en valeur.

Nous ne retiendrons pour preuve que les lettres de l'évêque Amédée, souverain absolu qui, en 1144, octroyait